Fédération de l'Entraide Protestante

RAPPORT ANNUEL **2011**

Le protestantisme **engagé dans l'action**

SOMMAIRE

P.2 Présentation **P.3** Sa charte **P.4-5** Le mot du Président **P.6-7** Rapport d'activité 2011 **P.8-9** Présence régionale **P.10-11** Chiffres clés **P.12-19** Priorités 2011
P.20 Valoriser les expériences **P.21** Plaidoyer et sensibilisation **P.22** Liens avec les Eglises et Institutions protestantes **P.23** Partenaires **P.24** Coordonnées-contacts

UNE FÉDÉRATION D'APPARTENANCE

La Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) est une fédération d'appartenance, regroupant 375 associations autour des valeurs et des engagements portés par l'Évangile et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'action de la FEP s'inscrit dans la fidélité aux principes de la Réforme, qui privilégient la place de la personne, son autonomie et sa dignité, qui valorisent les notions d'engagement, de liberté et de responsabilité, qui promeuvent le témoignage. Ces principes sont inscrits dans sa Charte, auxquels ses membres adhèrent.

La FEP couvre un vaste champ de l'action sanitaire, médico-sociale et sociale en se préoccupant des personnes en fragilité, en accompagnant prioritairement les plus démunis ou ceux dont les souffrances sont les plus vives. Les métiers pratiqués par les associations sont très divers, allant des activités hospitalières aux actions d'entraide de proximité, en passant par les soins spécialisés, les actions de protection juridique ou l'offre de solutions d'hébergement.

Les associations membres de la FEP s'attachent aussi à témoigner des difficultés rencontrées par les personnes qu'elles accompagnent.

Ces associations représentent des structures très diverses, rassemblant pour certaines plus de cent établissements, comme travaillant sur des échelles bien plus restreintes ; la FEP compte environ 950 établissements, dans lesquels sont engagés quelque 28 000 salariés et bénévoles. Les associations participent à la mise en œuvre d'actions à but non lucratif et sont soutenues dans un certain nombre de domaines par des financements publics.

Quelques exemples d'engagements et de développements portés par les associations :

- lutte contre l'exclusion (assistance psychique ou matérielle, aide alimentaire) et protection des grandes vulnérabilités (hébergements, soutiens humains)
- offre de soins généraux ou spécialisés (traitement des pathologies, des traumatismes, des handicaps)
- soutiens au développement et à l'autonomie
- accompagnement du grand âge (accueil, logement) et de la fin de vie (soins palliatifs)
- soutiens dans l'accès aux droits et aux moyens (accompagnement pour l'emploi, le logement, la santé)

Ainsi les personnes bénéficiaires présentent un grand nombre de visages et de situations : personnes polytraumatisées, sortants de prison, enfance et jeunesse en détresse ou démunies, femmes ou mères isolées, personnes sous tutelle, personnes sans domicile, sans emploi, migrants, personnes âgées…

La fédération accompagne ses membres dans leur développement, offrant autant que de besoin conseil, formation, partage des expériences, liens avec les associations adhérentes ou avec les Eglises dont elles se sentent proches. Elle propose un cheminement autour des questions de sens essentiellement.

LA PAUVRETÉ ET LES PRÉCARITÉS, le chômage, la solitude, l'exclusion et de multiples formes de souffrance ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la Déclaration universelle des droits de l'homme et en opposition avec l'Evangile.
Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur.
Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à part entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie.

LES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Ils mettent en œuvre des actions diverses pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse. Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité.

LES MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et œuvrer pour un partage équitable. ■

L'union fait la force !

Georges Dugleux
Président de la FEP

MOBILISATION GÉNÉRALE !

2011 est une année de forte mobilisation pour la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP), comme en témoigne la multiplicité des actions engagées.

Les points forts sont : le dynamisme marqué dans l'animation du réseau au niveau régional et national (visites, rencontres thématiques, travail des comités régionaux et des commissions), l'accompagnement des différentes formes d'engagement bénévole (service civique, carrefour de l'engagement, aide aux administrateurs), l'expertise dans la formation et le conseil (constitution d'un réseau d'experts, recensement des appels à projets).

La fédération est également un carrefour pour valoriser les expériences et l'innovation, un espace de rencontres et d'échanges pour les démarches de partenariat et de coopération.

Dans un contexte difficile où les entraides, les associations, les fondations sont écartelées entre l'augmentation des besoins et la raréfaction du financement public, l'isolement est – plus que jamais – un facteur de fragilité. C'est pour la FEP un enjeu majeur. Tout le conseil d'administration et chacun des membres de son équipe salariée, animée depuis début 2011 par Jean Fontanieu, mobilise ses différentes compétences pour aider et accompagner les adhérents sur ce chemin d'engagement et de développement.

Notre pacte de solidarité est aujourd'hui en danger. Il est mis à mal, tantôt au nom de la crise économique, tantôt au nom de la politique : crise du logement, baisse de l'aide alimentaire, durcissement des conditions de l'asile et de l'immigration, pour ne citer que les injustices les plus criantes. La force et la pertinence de la FEP est de rassembler des membres qui savent proclamer l'espérance et manifester les signes d'une fraternité qui accueille toutes les détresses, comme nous y invite l'Evangile.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

La FEP poursuit son développement sur les axes posés il y a plusieurs années : renforcement du lien entre les adhérents, notamment par l'intensification de la présence en région ; travail permanent sur la situation des personnes bénéficiaires ; plaidoyer auprès des pouvoirs publics ; sensibilisation du grand public sur les différentes formes d'exclusion.

Ces axes on été repris pour la plupart par la Direction générale de la cohésion sociale, qui a renouvelé avec la FEP une convention quadri-annuelle (2011-2014), l'encourageant ainsi à poursuivre les buts affichés.

Ainsi ont été définies les priorités suivantes pour les années à venir :

- cerner les nouvelles formes de souffrance et de vulnérabilité, en alimentant les réflexions et les propositions novatrices
- promouvoir et renforcer la solidarité, en s'appuyant notamment sur les communautés protestantes et leur ancrage local
- dynamiser les coopérations, en cherchant à dépasser les clivages et les freins et en soulignant les plus-values.

Concernant les publics accompagnés, l'accent est mis sur :

- les personnes âgées, en se préoccupant de la qualité et du bien vivre
- les jeunes, en nourrissant la question du sens et des perspectives
- les demandeurs d'assistance de grande proximité (aide alimentaire, soutien matériel), en soutenant l'action caritative des paroisses
- les étrangers, en favorisant l'accès au droit et des accompagnements bénévoles.

La FEP a cherché à mettre en œuvre les actions suivantes, en faveur des objectifs et publics cités plus haut :

- capitaliser les expériences existantes, innovantes et reproductibles
- prioriser l'accompagnement des bénévoles, en vivifiant la vie associative, en formant les nouveaux administrateurs, en multipliant les rencontres et partages.

A cet effet, les permanents sont régulièrement en lien avec les adhérents et organisent, autour des Comités régionaux, un certain nombre de rencontres régionales. Ces rencontres relient les groupes de travail, les structures d'Eglise et les partenaires extérieurs autour de thématiques variées (domiciliation, mécénat, fin de vie, accompagnement spirituel, parcours d'insertion, etc.) Au niveau national ont été organisées les Journées Nationales (Le Mans : Résister à quoi, pour quoi ?), des colloques (Protection de l'enfance, Accueil de l'étranger, Coopérations) et des rencontres institutionnelles (Fédération protestante de France, Comité d'honneur de la FEP). Des réunions de travail ont également eu lieu avec les partenaires ou structures en lien avec la FEP, pour mobiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics sur les phénomènes d'exclusion : l'UNIOPSS, le groupe ALERTE, le groupe européen EURODIACONIA, le collectif des Associations unies pour le logement, Ensemble contre la traite des être humains, de la Grande Cause Nationale 2011 sur la solitude, etc.

Au plan de la vie institutionnelle de la FEP, une réflexion s'est engagée (avec prolongement tout au long de l'année 2012) sur la mise à jour du projet fédératif, afin de partager et de mettre en perspective les engagements historiques, les évolutions du temps et les valeurs pérennes qui constituent le socle de notre action.

Jean Fontanieu
Secrétaire général de la FEP

Entrée du Centre de l'Étoile, ancien monastère fondé au XIXème siècle. C'est dans ce magnifique endroit que se sont déroulées les Journées nationales 2011 « Résister : à quoi ? pour quoi ? ».

PRÉSENCE RÉGIONALE

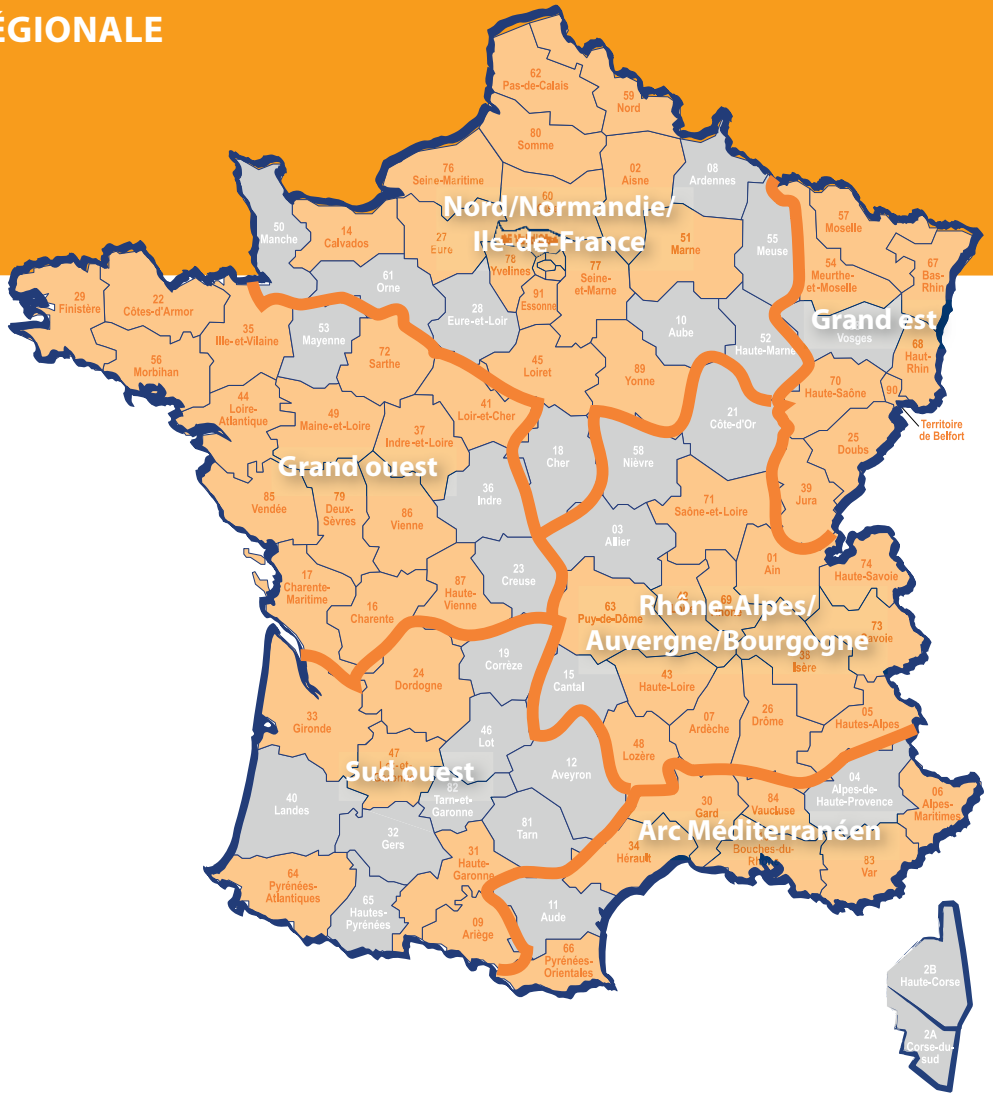

Départements où la FEP est présente (associations ou établissements), au 31/12/2011

Le processus de régionalisation lancé en 2008 se poursuit, essentiellement autour du renforcement et de la stabilisation des six structures régionales implantées.

Grand ouest :
région peu dense en nombre de structures adhérentes, caractérisée par une dispersion géographique. Les structures sont généralement des EHPAD et des Entraides.
Comité régional formé de 7 membres.
Une secrétaire régionale :
Hedwige Block
basée en Charente.

Nord/Normandie/ Ile-de-France :
région pourvue de nombreuses structures, de sièges d'associations multirégionales ; couverture dense. Tous les métiers présents au sein de la FEP sont représentés.
Comité régional formé de 14 membres.
Une secrétaire régionale :
Miriam Le MONNIER
basée au siège (Paris), accompagnée d'une volontaire en service civique (Hébergement-logement) : Candice DUFOUR.

Grand est :
région regroupant l'Alsace, la Moselle, le Jura ; elle regroupe de nombreuses structures, particulièrement dans le secteur sanitaire et médico-social.
Comité régional (association) formé de 19 membres.
Une secrétaire régionale :
Damaris HEGE
basée à Strasbourg, assistée d'une secrétaire : Lorraine RICHARD.

Rhône-Alpes/ Auvergne/ Bourgogne :
région à fort contraste et à relative dispersion, œuvrant dans tous les champs de la FEP. Comité régional formé de 9 membres.
Un secrétaire régional :
Lluis CABALLE
basé à Valence, accompagné d'une volontaire en service civique (Accueil de l'étranger) : Myrtille JEANNE.

Arc Méditerranéen :
région étirée de Nice à Perpignan, à fort contraste de densité, œuvrant dans tous les champs de la FEP. Comité régional, formé de 11 membres.
Un secrétaire régional :
Nicolas COIFFIER
basé à Nîmes.

Sud ouest :
région à fort contraste et à relative densité ; les structures médico-sociales sont fortement représentées.
Comité régional composé de 12 membres.
Une secrétaire régionale :
Edileuza GALLET
basée à Bordeaux.

Ressources humaines

15 salariés ont composé en 2011 les ressources humaines de la Fédération.

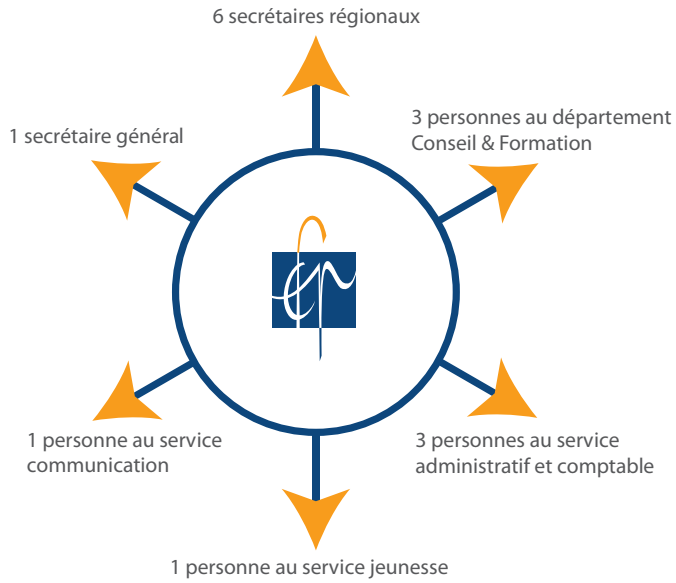

Ressources financières

- Cotisations adhérents
- Subventions, soutiens divers
- Ressources propres (conseil et formation)

Budget 2011 : 1 100 K€

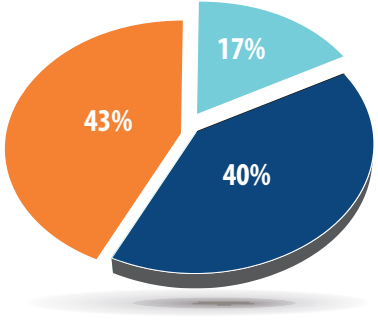

Associations
Répartition par secteur

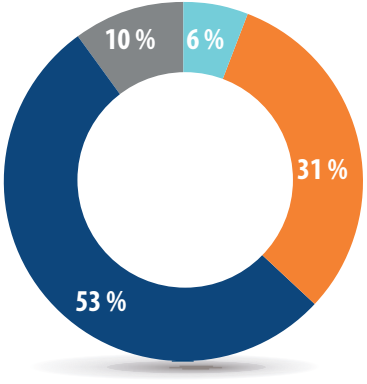

- Sanitaire
- Médico-social
- Social
- Autre

Établissements
Répartition par secteur

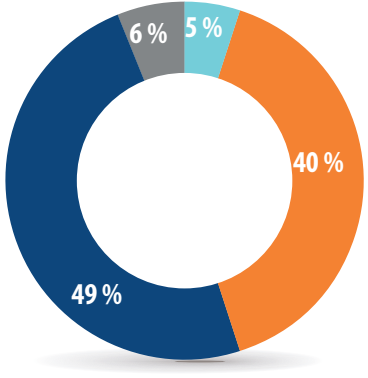

Nombre de participants

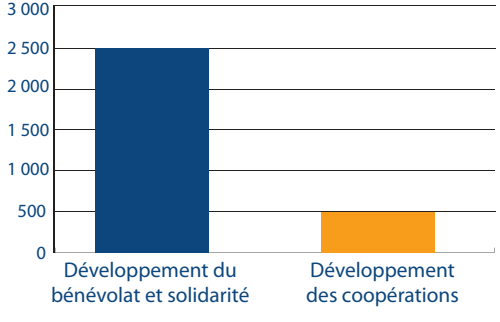

Nombre d'actions

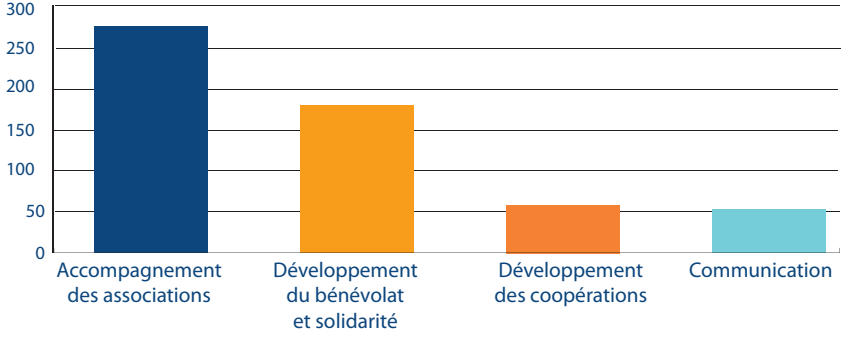

PRIORITÉS 2011 - AU BÉNÉFICE DES PLUS FRAGILES

« Aider prioritairement les plus démunis est de la responsabilité de l'État. Dans ce combat le CASP trouve auprès de la FEP un relais et un soutien indispensables. »

Sylvain Cuzent - Directeur général
Centre d'Action Sociale Protestant – Paris (75)

Proteste, *trimestriel d'information et de réflexion. Dans un contexte de marchandisation de l'action sociale et d'instrumentalisation des associations, comment résister ?*

L'accueil au vestiaire d'une Entraide

AU BÉNÉFICE DES PLUS FRAGILES

Les actions sont concentrées sur les secteurs œuvrant en faveur des plus fragiles. Parmi celles-ci :

• **l'action en faveur des étrangers :** collaboration et mise en réseau des activités de la Cimade, relations avec les paroisses et les Eglises, association à la coordination française pour le droit d'asile, travaux sur les questions de domiciliation, accompagnement des cercles de silence et des sans papiers, dénonciation des mesures discriminatoires sur l'accès au droit, au logement, à l'aide alimentaire, dénonciation des lois sécuritaires. Une focalisation sur l'accès à la parole des étrangers s'est effectuée, par l'organisation d'un colloque national FEP.

• **l'action en faveur des jeunes :** travaux sur la question de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes (accès à l'emploi et au logement) ; travaux sur l'accompagnement spirituel, l'éducation ; travaux sur la protection et l'éducation des mineurs, les loisirs individuels et familiaux ; mobilisation des groupes et rassemblements de jeunes autour de la diaconie, mise en relation des associations avec les mouvements de jeunesse (éclaireurs, catéchumènes des églises), travaux autour des foyers de jeunes travailleurs ; promotion du service civique.

• **l'action en faveur des personnes âgées :** travaux autour des relations intergénérationnelles en EHPAD, de l'amélioration des accompagnements de vie ; mobilisation en faveur de l'aide alimentaire des personnes isolées et lutte contre la solitude, accompagnement des établissements isolés (coopérations et regroupements) ; travaux sur l'accompagnement spirituel des personnes. De nombreux groupes se sont constitués en région, qui seront en 2012 alimentés et coordonnés par un groupe national nouvellement mis en place.

Parallèlement, l'action immédiate de proximité (soutiens matériels, aide alimentaire, vestiaires, aide à l'ameublement), essentiellement assurée par les entraides de paroisses, est en permanence portée dans les préoccupations de la FEP : sensibilisation des bénévoles à la qualité d'accueil et d'écoute, mise en réseau des associations pour partage des bonnes pratiques, échanges sur les nouvelles formes de souffrance. L'action nationale et la communication de la FEP se sont également focalisées sur ces cibles : production de réflexions et d'analyses sur la dépendance, sur la solitude, animation du collectif des organismes chrétiens pour l'asile et la migration (Ex collectif des associations chrétiennes contre la loi Besson), coopération avec les aumôneries nationales protestantes.

PRIORITÉS 2011 - SOUTIENS AUX ADHÉRENTS

Lettre régionale de la FEP, région Rhône-Alpes Auvergne Bourgogne

« Soumis à une législation de plus en plus tatillonne, il nous est indispensable de travailler en réseau avec, au niveau national, la FEP qui nous soutient et nous conseille. »

Williams VALLET - Président
Entraide protestante d'Orléans (45)

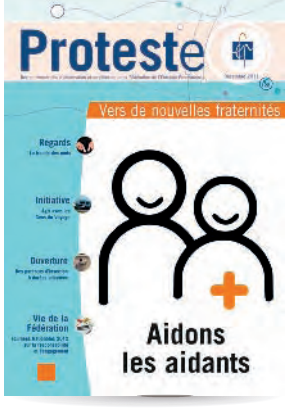

Proteste, *trimestriel d'information et de réflexion. Où en est l'accompagnement de ceux qui aident ?*

Rencontre régionale Sud ouest sur le mécénat

SOUTIENS AUX ADHÉRENTS

Le soutien aux adhérents est une composante essentielle de l'action de la FEP. Il se décline sous plusieurs aspects :

- accompagnement des nouveaux adhérents : mise en réseau, compréhension des spécificités de chacun
- mise en lien et en réseau des associations entre elles, contacts et présences privilégiés selon les besoins (solidarité entre adhérents)
- réunions et partages autour des problématiques récurrentes des associations :
  - financements (gestion du mécénat, relations avec les pouvoirs publics, appels à la générosité publique) ;
  - gestion des patrimoines ;
  - accompagnement spirituel ;
  - développement ;
  - validation des expériences ;
  - relations avec l'environnement (associations proches, entreprises partenaires)
- travaux et réunions autour des coopérations ; accompagnements spécifiques sur des rapprochements entre associations (pépinières de coopérations)
- accompagnement des relations avec les pouvoirs publics (préfectures, conseils généraux, municipalités, ARS)
- accompagnement sur des projets innovants (épiceries solidaires, entreprises de réinsertion sociale, partenariats internationaux des entraides)
- travaux de réflexion visant à alimenter les perspectives d'avenir : évolution des métiers, évolution des besoins et des attentes des bénéficiaires, évolution des cadres réglementaires, prises de position vis-à-vis de ces évolutions
- soutiens juridiques spécifiques : accompagnement de crise
- consolidation des expérimentations : colloques et publications
- défense et soutien des spécificités associatives générales et particulières (eu égard à leur histoire, les publics qu'ils accueillent, leurs orientations confessionnelles, etc.)

Parallèlement, la FEP a procédé au renforcement et à la multiplication des outils de communication régionaux et nationaux, à la coordination des actions de communication et à leur promotion vis-à-vis des communautés, des acteurs institutionnels, des instances politiques nationales et régionales, des entreprises.

PRIORITÉS 2011 - ACCOMPAGNER LE BÉNÉVOLAT

Affiche de Heaven's Door 2011, un festival mêlant rock chrétien et sensibilisation des jeunes à la solidarité

« Le recours au bénévolat dans notre Fondation est le rappel indispensable de la dimension non marchande du service rendu. La gratuité et le don soulignent que le travail social et médico-social ne saurait se résumer à une prestation de service tarifée. »

Christian ALBECKER - Directeur général
Fondation Protestante
Sonnenhof-Bischwiller (67)

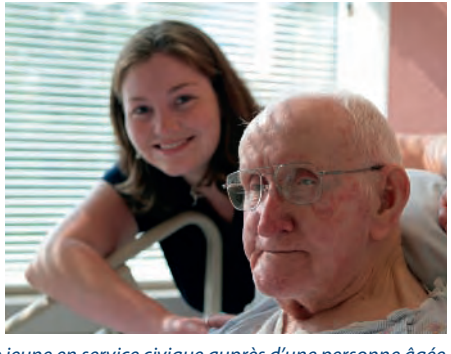

Une jeune en service civique auprès d'une personne âgée

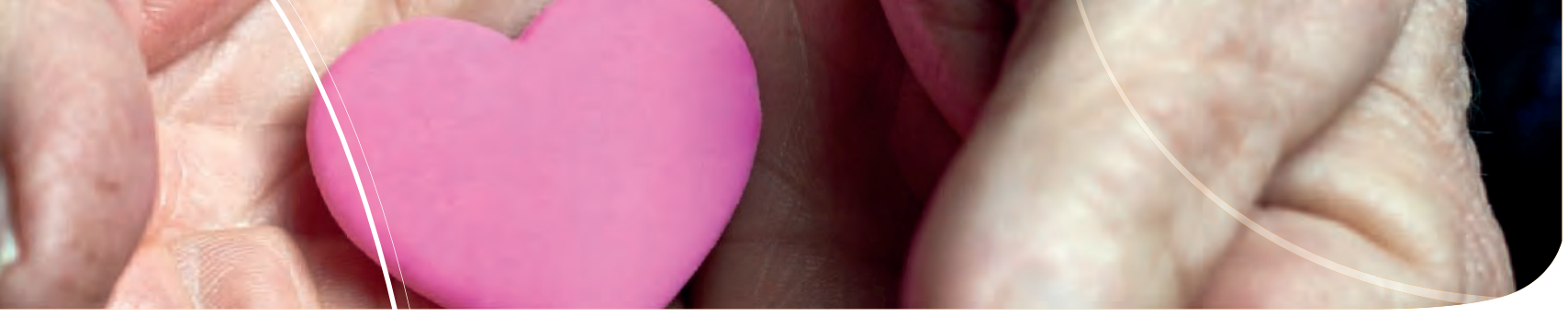

ACCOMPAGNER LE BÉNÉVOLAT

Le bénévolat est une composante majeure de l'action associative. Celle-ci s'exprime dans deux directions principales, qui ont concentré les actions de la FEP :

• Les conseils d'administration des associations
La FEP propose des réunions en faveur du renouvellement de la vie associative, autant sur le fond (projets, gouvernance) que sur les personnes (formation, recrutement de nouveaux administrateurs). A ce titre les actions ponctuelles ont été nombreuses pour des conseils, des présentations, des médiations, des évaluations. La fédération met en lien les associations en recherche de partenariats ou d'échanges entre administrateurs.

• Les membres des associations
La pertinence de l'action bénévole de terrain au sein des associations est diversement appréciée selon les métiers, l'histoire, l'implantation territoriale des associations ; la fédération propose et conduit une réflexion et une mise en perspective de cette action : partage d'expériences, décryptages techniques (contrat de bénévolat), promotion de textes (livret du bénévole), valorisation des actions pilotes, promotion des partenariats entre associations pratiquant le bénévolat de terrain.

Un certain nombre de rencontres régionales ont été conduites spécifiquement autour du bénévolat. Un travail contractualisé pour suivre cette dimension, a été mené et suivi avec le département Conseil & Formation de la FEP. Ainsi, par exemple, de nombreux bénévoles ont suivi des actions de formation à l'accueil et l'écoute. Une attention est particulièrement tournée vers le lien des associations avec les Eglises, sur le champ du bénévolat : information par la FEP des réseaux d'églises, diffusion des recherches de bénévolat. Enfin un travail en profondeur a été mené pour sensibiliser les associations au service civique, accompagner les demandeurs, et entamer la construction d'une plateforme d'échange d'offres et de demandes, en faveur de l'engagement (lancement en 2012).

PRIORITÉS 2011 - CONSEIL & FORMATION

Maison de retraite gérée par l'association Servir, à Valdoie (90)

Pour sa cinquième année de fonctionnement au sein de la FEP, Formasev a engagé en 2011 une réflexion de fond sur son positionnement et son projet ; le comité de pilotage de cette activité a qualifié 2011 comme l'année d'achèvement de son intégration au sein de la Fédération ; ce secteur Conseil & Formation, désormais département à part entière, opère son déploiement sur tout le territoire, construit un réseau de partenaires et produit une offre plus large (2012). Au cours de l'année écoulée, le département a réalisé 113 journées de conseil et formation, réparties ainsi :

« Vous avez su insuffler aux salariés, lors des formations mises en place(…), la certitude que professionnalisme, valeurs humanistes et convictions religieuses étaient tout à fait compatibles. »

Marie-Claude RAGUENEAU - Directrice du pôle enfance
Association Servir- Valdoie (90)

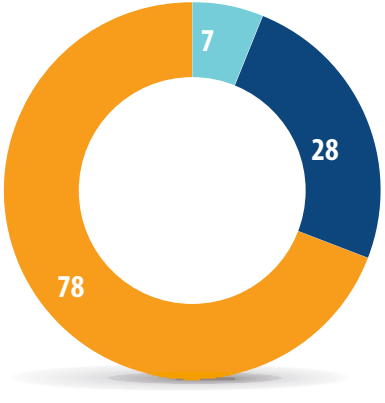

Répartition de l'activité Formasev

(en nombre de journées)

- Conseil
- Formations intra
- Formations bénévoles

Plaquette Cooperact : une formation action pour accompagner les adhérents dans leurs démarches de coopération

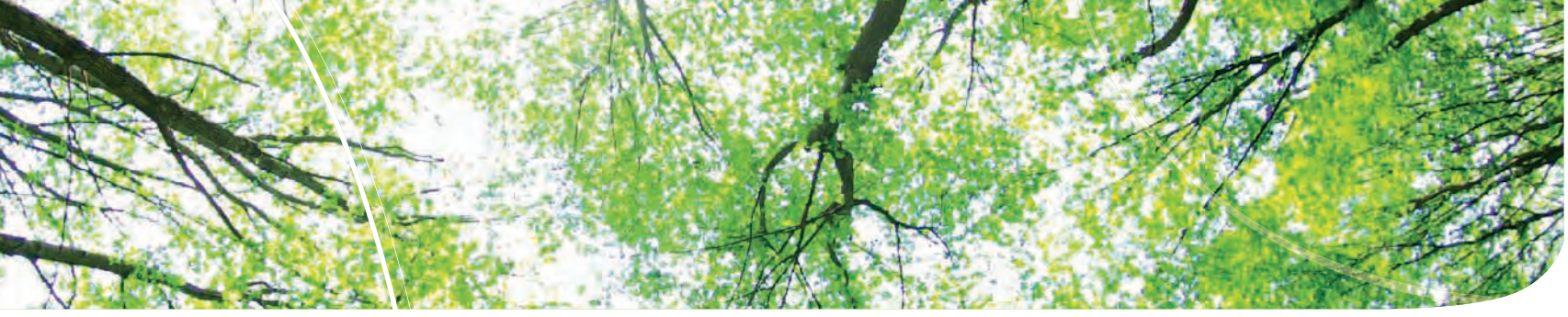

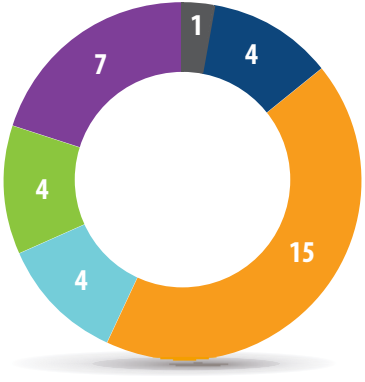

Répartition des formations par thème
(en nombre de journées)

- Écrits professionnels
- Analyse des pratiques
- Violence
- Bientraitance
- Accueil écoute
- Les outils de la loi de 2002

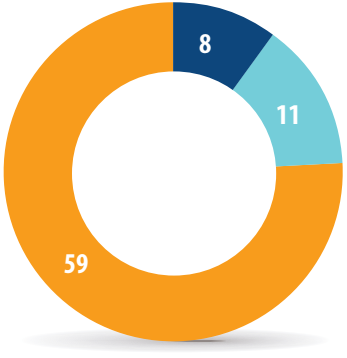

Répartition des actions de conseil par thème
(en nombre de journées)

- Projet associatif
- Évaluation interne
- Autres

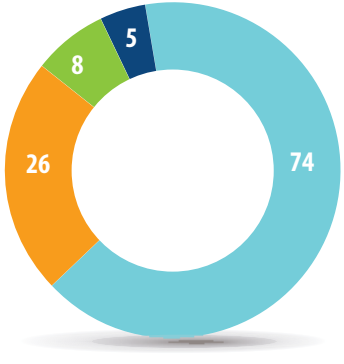

Répartition de l'activité Formasev par secteur
(en nombre de journées)

- Protection de l'Enfance
- Exclusion
- Personnes âgées
- Handicap

Cette activité s'est concentrée sur l'accompagnement à la mise en œuvre de l'évaluation interne ; ce sont les secteurs protection de l'enfance et lutte contre l'exclusion qui ont mobilisé le plus le département, tant du point de vue de la formation que du conseil.

Le volume d'activité a fléchi par rapport à 2010, essentiellement du fait des difficultés de financement des associations, et par la concurrence de plus en plus vive de cabinets œuvrant sur le marché de l'évaluation externe.

VALORISER LES EXPERIENCES

La valorisation des expériences ressort de l'évaluation nationale de la FEP, conduite au cours du 2ème semestre 2010, comme une nécessité première, tant ces expériences sont riches, pertinentes, exemplaires, mais restent la plupart du temps étonnement confinées dans les cercles d'activité ou de géographie restreints.

Un effort est mis en œuvre, déployé sur plusieurs années, pour évaluer, recueillir, mettre en forme et diffuser ces expériences ; les canaux de diffusion sont utilisés selon les récepteurs et les moyens à notre disposition : édition, presse, internet, audio-visuel (médias généralistes ou spécialisés, canaux protestants ou canaux non spécifiques, etc.)

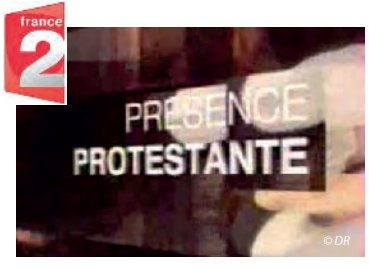

Reportages de Présence protestante (France 2) sur :

- *l'Ordre de Saint Jean, qui accompagne les malades er leurs familles, les victimes des guerres et des catastrophes naturelles, les personnes âgées dépendantes, les jeunes en difficulté, les deshérités*
- *le Centre Jane Pannier, qui accueille plus de mille femmes en détresse par an à Marseille*

Colloque Accueil de l'Étranger 2011 : la parole est aux usagers !

Un exemple de rapprochement entre associations (Proteste, juin 2011)

PLAIDOYER ET SENSIBILISATION

A côté des associations, la FEP porte une parole de témoignage, d'engagement et d'affirmation (Protester) sur les secteurs dont elle s'occupe. Cette parole est destinée au public extérieur aux associations. La fédération intervient ainsi auprès des pouvoirs publics nationaux ou régionaux, des institutions de l'Europe, de la République comme les institutions d'Eglise, des médias, des prescripteurs, et de la société civile dans son ensemble. Par ailleurs, elle développe un programme de sensibilisation du grand public et de la société, principalement en partenariat avec d'autres associations ou collectifs œuvrant dans le même champ d'activité.

En 2011, la Fédération s'est engagée en plaidoyer sur les dossiers suivants :

- La lutte pour l'accès au logement et aux conditions décentes de vie
- La défense de la place des associations dans les opérations de coopération et regroupements
- La promotion de la résistance (pour la dignité, la fraternité et la solidarité ; contre la course au profit et les dérives médico-financières)
- L'accueil et la défense des migrants, contre la traite des êtres humains
- La dénonciation des dérives réglementaires de l'aide alimentaire.

Les actions de sensibilisation se sont concentrées en 2011 sur les thèmes suivants :

- La lutte contre la solitude et la précarité
- La sensibilisation des jeunes à l'action diaconale et à l'engagement fraternel
- La dépendance, comme évolution inhérente au parcours humain, et donc digne de respect, de préoccupation collective partagée.

© Elodie Perriot / Secours Catholique

Manifestation pour interpeller les élus sur le caractère humainement inacceptable de la dernière loi sur l'immigration, votée en juin 2011

Interview donnée à Réforme, sur l'état de la pauvreté en France

LIENS AVEC LES ÉGLISES ET INSTITUTIONS PROTESTANTES

La FEP est membre de la Fédération protestante de France (FPF) ; elle entretient à ce titre des relations permanentes avec les églises, communautés et mouvements qui composent la FPF.

Permettant de nourrir et de réinterroger en permanence le lien essentiel de la diaconie (le service des autres), les relations que la FEP tisse avec ces institutions investissent des champs très divers ; parmi ceux-ci :

- Les questions de projet, de finalité et de moyens
- Les pratiques spirituelles
- Les dimensions de justice, d'équité, de pardon et de salut
- Les questions de différence, d'altérité
- L'œcuménisme et, au delà, les questions du vivre-ensemble

Le travail commun avec ces institutions s'est articulé en 2011 autour du travail des entraides de paroisse, de l'accueil des étrangers, de la défense de liberté de culte et de pratique religieuse, à côté du respect attentif des principes de laïcité ; les questions d'aumônerie ont également provoqué des collaborations fructueuses, comme les interrogations liées à la communication sur ces sujets. La préoccupation commune du monde de la jeunesse et de l'engagement a enfin rassemblé de nombreuses coopérations entre la FEP et les institutions protestantes, comme autant de défis essentiels abordés au début de ce XXIème siècle.

L'Evangile et les droits de l'homme sont au cœur des préoccupations communes aux institutions protestantes, dont la FEP fait partie ; leur regard semblable et différencié alimente leurs réflexions respectives, rendant leur intrication nécessaire et féconde.

PARTENAIRES

La Fédération coopère avec plusieurs partenaires du monde associatif et de la sphère des pouvoirs publics, afin d'appuyer et d'amplifier ses missions.

Au plan associatif, ces partenaires sont généralistes ou centrés sur des missions précises. Ainsi en 2011, la FEP a travaillé avec :

• Le Secours Catholique pour les questions de pauvreté, d'exclusion, de domiciliation, ainsi que de partage sur les pratiques diaconales, les questions de bénévolat

• La Fondation Abbé Pierre sur les problèmes de logement et d'hébergement

• La Fédération des Banques Alimentaires

• La Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS), l'Union Nationale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS) et les URIOPSS pour des travaux sur l'exclusion, les regroupements, le logement, la protection de l'enfance, le handicap

• Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) pour le soutien aux migrants

• L'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT)

La FEP entretient également un dialogue constructif avec les pouvoirs publics, notamment :

• La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP) pour les questions de lutte contre l'exclusion, de travaux pour la cohésion sociale, de pilotage des coopérations.

Enfin la FEP travaille avec Eurodiaconia, lobby européen regroupant les mouvements protestants d'Europe, pour la promotion des politiques d'équité et de justice, la défense des migrants et des exclus.

Fédération de l'Entraide Protestante
www.fep.asso.fr
47 rue de Clichy - 75311 Paris Cedex 09
Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52

Conception et réalisation : Aggelos PACA • www.aggelos.fr - © Fotolia - © Shutterstock